

PROGRAMME DE BOURSE 2023/24

PIECES OBLIGATOIRES A LA CANDIDATURE

- **Un CV** : Précisez votre position dans la promotion pour chaque année d'études supérieures (2 pages maximum) Peut être réidgé en français ou en anglais (1 PDF Max 3 MegaBytes),
- **Un classement dans la promotion** : le classement devra préciser les performances du candidat qui seront justifiés par la mention, le rang de classement dans la promotion, le diplôme avec indication de la spécialité, de la date d'obtention et des mentions et des notes certifiées par l'établissement d'origine (1 PDF Max 3 MegaBytes),
- **Un projet professionnel** en français ou en anglais: La présentation pourra être éventuellement étayée par un avis de personnes extérieures à l'établissement, par exemple une entreprise (2 pages maximum) (1 PDF Max 3 MegaBytes),
- **Une copie du relevé de notes des 3 dernières années d'études supérieures** (1 PDF Max 3 MegaBytes) ET une traduction du relevé de notes en français ou en anglais par un traducteur assermenté (3 dernières années) (1 PDF Max 3 MegaBytes),
- **Une copie de votre dernier diplôme** (1 PDF Max 3 MegaBytes), ET une traduction de votre dernier diplôme en français ou en anglais par un traducteur assermenté (1 PDF Max 3 MegaBytes),
- **Une copie de votre passeport** (1 PDF Max 3 MegaBytes) en cours de validité,
- **Une copie votre attestation de boursier pour 2022/23 le cas échéant** (1 PDF Max 3 MegaBytes),
- **La maquette de formation du master souhaité et son calendrier académique complet de l'année en cours** (1 PDF Max 3 MegaBytes) : [Catalogue des formations - Université de Bordeaux \(u-bordeaux.fr\)](https://www.u-bordeaux.fr)
- **Un certificat ou diplôme de langue**, le cas échéant, de la langue d'enseignement : **une certification officielle de type DELF, DALF ou TCF** pour le français ou **TOEFL, IELTS** pour l'anglais (1 PDF Max 3 MegaBytes).



Toutes ces pièces sont obligatoires à votre candidature
UN SEUL PDF PAR PIECE DEMANDEE DE 3 MegaBytes Maximum

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA AUTOMATIQUEMENT REJETE !